

# La prime d'activité à fin mars 2019

n° 13

Juillet  
2019

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, résidant en France entière, est estimé à 4,10 millions de foyers fin mars 2019 (contre 3,04 millions de foyers observés fin décembre 2018). Les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à 2,20 milliards d'euros pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019, soit une progression de 52,5 % par rapport au dernier trimestre 2018.

Cette forte hausse des effectifs et des dépenses est à relier à la revalorisation de 90 euros du montant maximum de la bonification individuelle, qui a accru le recours à la prestation, tout en augmentant le montant de prime d'activité versé aux bénéficiaires déjà présents.

Entre 2017 et 2018, les dépenses annuelles de prime d'activité versées aux allocataires ont progressé de 6,6 %, alors que le nombre de bénéficiaires (en cumul sur l'année) a augmenté de 5,1 %. Ce sont les revalorisations de barème dont l'impact est plus important sur les dépenses que sur le nombre de bénéficiaires qui expliquent principalement cette évolution différenciée.

## AVERTISSEMENT

La publication *Prime d'activité Conjoncture* a changé de source statistique et de méthode de dénombrement. Elle s'appuie désormais sur des données consolidées sur 6 mois, dénommées « données définitives », constituant les statistiques de référence. L'utilisation des données définitives conduit à **décaler le calendrier de publication d'un mois**. *Prime d'activité Conjoncture* paraît dorénavant en avril, en juillet, en octobre et en janvier.

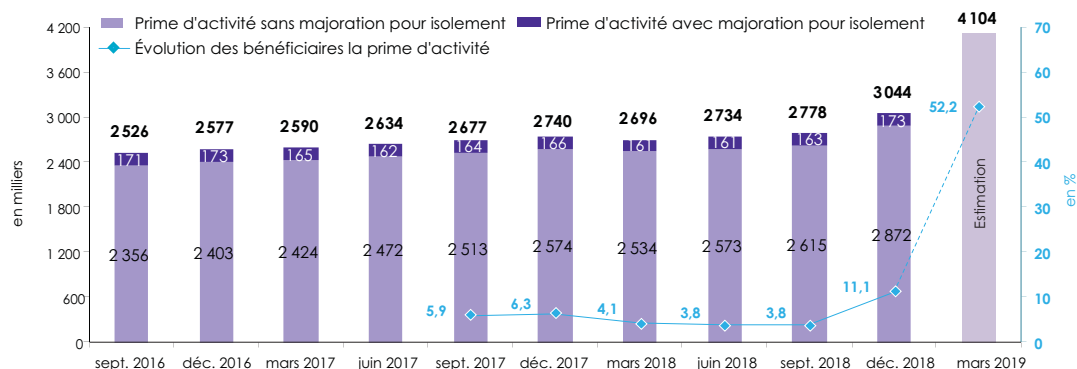
[Pour en savoir plus](#)

Fin mars 2019, les caisses d'Allocations familiales (Caf) ont versé la prime d'activité à 4,10 millions de foyers résidant en France entière (données estimées), soit une progression de 52,2 % par rapport au même mois de l'année précédente ([graphique 1](#)). Les masses financières relatives à la prestation s'élèvent à 2,20 milliards d'euros pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (données comptables, [encadré](#)).

Selon les données définitives de décembre 2018, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a atteint 3,04 millions de foyers en fin d'année, avec un montant mensuel moyen de 173 euros. Pour rappel, dans la publication précédente (n° 12), le nombre d'allocataires était estimé à 3,03 millions de foyers fin décembre 2018 ce qui correspond à une légère sous-évaluation des effectifs réellement observés (- 19 000 foyers).

La progression du nombre de bénéficiaires en glissement annuel s'élève à 11,1 % entre décembre 2017 et décembre 2018, correspondant à 304 000 foyers supplémentaires en un an. Cette croissance relativement élevée concerne plutôt les bénéficiaires de la prime d'activité sans majoration de leur allocation pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (+ 11,6 %), les effectifs atteignant 2,87 millions fin 2018. Quant aux bénéficiaires de la prestation percevant une majoration pour isolement, ils connaissent une hausse annuelle de 4,2 %, s'élevant à 173 000 foyers fin décembre 2018.

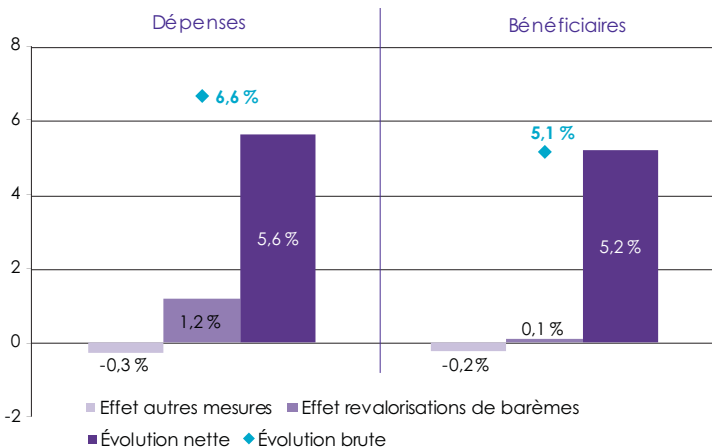
**Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) – données définitives**



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf, France entière.

Note : les données de mars 2019 sont estimées selon la méthodologie détaillée dans [Pour en savoir plus](#).

## Graphique 2 - Décomposition de l'évolution des dépenses et du nombre de bénéficiaires\* de la prime d'activité entre 2017 et 2018

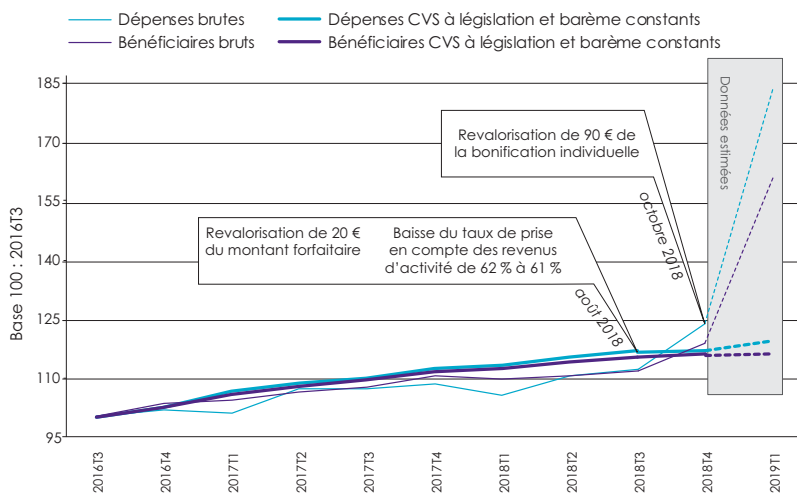


Source : Cnaf – Dser (Allstat FR6). Champ : Caf, France entière.  
\* Le nombre de bénéficiaires s'entend ici comme le nombre total de droits versés sur l'année, et non pas comme un effectif en fin d'année.

du montant moyen versé aux bénéficiaires déjà présents. Une fois ces facteurs explicatifs pris en compte, l'évolution nette des dépenses et des bénéficiaires entre 2017 et 2018 devient comparable (respectivement 5,6 % et 5,2 %), traduisant une légère croissance du montant moyen en tendance.

Depuis la création de la prime d'activité et sa phase de montée en charge, les dépenses versées aux allocataires chaque trimestre et les bénéficiaires (en données brutes) ont augmenté régulièrement jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 (avec cependant des pics saisonniers à la baisse pour les dépenses au 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année, graphique 3). Ils ont ensuite connu une accélération au dernier trimestre 2018, et une hausse très forte au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, à la suite de la revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité. En tendance, c'est-à-dire une fois neutralisés les effets des modifications de barèmes, des mesures réglementaires et de la saisonnalité, les dépenses comme les bénéficiaires ont connu une croissance continue depuis la mise en place de la prestation. Avant les réformes du dernier trimestre 2018 et de début 2019, les dépenses et bénéficiaires en données brutes ont cru moins rapidement que les dépenses et bénéficiaires en données corrigées des variations saisonnières (CVS) à législation et barème constants, ce qui signifie que les ressources des allocataires de la prime d'activité augmentent plus vite que l'inflation.

## Graphique 3 - Évolution des dépenses et du nombre de bénéficiaires\* de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes et données CVS à législation et barème constants\*\*, en base 100)

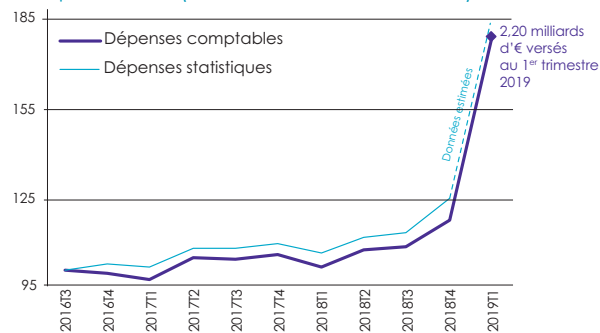


Source : Cnaf – Dser (Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf, France entière.  
\* Le nombre de bénéficiaires sur un trimestre correspond au cumul du nombre de droits versés au cours du trimestre, et non pas un effectif en fin de trimestre. \*\* données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires.  
Note : les données du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 sont estimées selon la méthodologie détaillée dans [Pour en savoir plus](#).

### ZOOM SUR LES DÉPENSES DE PRIME D'ACTIVITÉ

Les masses financières de prime d'activité issues des données comptables retracent les dépenses versées par les Caf chaque mois, au titre de la prestation du mois concerné, mais aussi des régularisations portant sur les mois précédents (indus et rappels). Les dépenses issues des fichiers statistiques (avec 6 mois de recul) correspondent aux dépenses versées au titre du mois considéré, en intégrant les ajustements tardifs de situations (retards dans le renvoi d'une déclaration de ressources, retards de gestion, résorption du stock...). Autrement dit, elles repositionnent les régularisations intervenues après le mois de droit (indus et rappels) sur le mois concerné. Par exemple, un rappel versé à un allocataire en février au titre de son droit de décembre sera comptablement pris en compte dans la dépense de février, mais comptabilisé en statistiques dans la dépense de décembre. Ainsi, les évolutions diffèrent entre dépenses comptables et dépenses statistiques entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2016 (graphique), car les rappels ont été nombreux lors de la phase de montée en charge de la prime d'activité au cours de l'année 2016. Les données statistiques, construites avec plus de recul, présentent une chronologie plus stabilisée des droits. Par la suite, les dépenses trimestrielles comptables et statistiques ont des évolutions relativement proches. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, les données statistiques montrent une croissance des dépenses plus rapide que les dépenses comptables. En effet, la revalorisation de 90 euros de la bonification individuelle mise en œuvre en janvier 2019, a été appliquée sur les primes intermédiaires servant au calcul de la prestation à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018. L'effet rétroactif sur les droits de novembre et décembre 2018 est visible dans les données statistiques dès 2018 mais conduit à des rappels dans les données comptables début 2019.

### Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses statistiques versées au titre de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes, en base 100)



Source : Cnaf – Dser (Allstat FR6 et calculs Dser) et Agence comptable. Champ : Caf, France entière. Note : les données du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 sont estimées selon la méthodologie détaillée dans [Pour en savoir plus](#).